



**COMMUNE
D'EPIAIS-RHUS
(95810)**

Date de convocation :
22/09/2022

Date d'affichage :
22/09/2022

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 11
VOTANTS : 14

OBJET :

**Demande de subvention au-
près du Conseil départemental
dans le cadre des fonds
scolaires pour l'installation
de jeux à l'école**

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la transmission
en préfecture, le :
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 10/10/2022

Affiché le

ID : 095-219502135-20220929-322022-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 32/2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.

Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angélo NORIS, adjoints au Maire, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Elodie HARDY, Christian BOUCLY conseillers municipaux

Absents représentés : Christian SCHMUTZ pouvoir à Brahim MOHA ; Eric CATHELINAUD pouvoir à Angélo NORIS ; Véronique PARENT pouvoir à Carine ANNEQUIN

Absente : Maëva RESSOUCHES

Le quorum est atteint.

M. Eric SAUVE a été désigné secrétaire de séance

La commission des affaires scolaires a étudié, lors de sa séance du 29 août 2022 l'idée d'installer des jeux pour les enfants adaptés selon les âges.

Les institutrices seraient favorables aussi à l'installation de jeux.

Ce type d'installation est subventionné par les fonds scolaires (Conseil départemental du Val d'Oise) à hauteur de 40 % du montant HT (plafond de dépenses 100 000 € HT)

Certains jeux nécessitent la pose de sols souples (dès que la hauteur est supérieure à 1 mètre), ce qui augmente très vite le coût total des installations. A noter que les jeux peuvent aussi être installés sur la partie enherbée pour limiter les coûts.

Le Maire propose l'installation de jeux pour un budget de 10 000 € HT,

M. Noris précise qu'il est tout à fait possible de créer des jeux en peinture sur le sol pour les enfants, de type marelle, ce qui réduirait le coût des aménagements tout en apportant un plus à la cour de récréation.

Plan de financement prévisionnel

Coût estimatif des installations HT (jeux + sols souples)	10 000,00 €
Fonds scolaires du CDVO 40 %	<u>4 000,00 €</u>
Part communale	6 000,00 €
TVA	<u>2 000,00 €</u>
Reste à charge de la commune	8 000,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'acquisition de jeux pour les enfants de l'école et le plan de financement prévisionnel

SOLLICITE l'aide du Conseil départemental du Val d'Oise au titre des fonds scolaires,

S'ENGAGE à régler la part communale

DIT que les crédits suffisants sont inscrits au BP

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Brahim MOHA

